

swissuniversities

swissuniversities
Effingerstrasse 15, case postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Le développement durable dans les hautes écoles suisses – Une vue d'ensemble

1. Introduction

Le développement durable est une question essentielle pour les hautes écoles suisses. Elles l'abordent à travers de nombreux projets et mesures dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et du fonctionnement courant. Le présent rapport vise à donner une vue d'ensemble de ces mesures au grand public. Il est basé sur une enquête menée en mars 2020 par swissuniversities auprès des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques. Sur 36 institutions, 33 ont répondu à l'enquête.

En résumé, il apparaît que toutes les hautes écoles mènent ou prévoient des activités dans le domaine du développement durable. La plupart d'entre elles examinent leur impact ou élaborent actuellement des mesures de réexamen. Le type et la portée des mesures varient et sont fortement liés à la taille, au profil et aux ressources de chaque haute école.

La définition du développement durable peut être comprise de manière très large selon les objectifs de développement durable des Nations Unies. Pour cette enquête, les hautes écoles ont toutefois été invitées à limiter leurs réponses aux domaines de l'environnement, du climat et de l'énergie.

2. Sur le plan institutionnel

2.1. Éléments de base

L'obligation des hautes écoles d'utiliser les ressources de manière durable est établie dans diverses bases juridiques et autres documents:

- Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI): l'art. 6, al. 3, let. a. oblige les hautes écoles suisses à respecter les principes du développement durable: «Dans la planification des activités financées par la Confédération, les organes de recherche veillent au respect des principes suivants: le développement durable de la société, de l'économie et de l'environnement».

- Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE): les hautes écoles suisses doivent être accréditées avant la fin de l'année 2022 afin de continuer à bénéficier des subventions fédérales. Selon l'art. 30, al. 1, lettre a, chiffre 6, l'accréditation d'institution est accordée, entre autres, à cette condition: «la prise en compte d'un développement économiquement, socialement et écologiquement durable dans l'accomplissement de ses tâches». Ce processus est actuellement en cours dans les hautes écoles.
- Ecoles polytechniques fédérales: l'art. 2, al. 4 de la Loi sur les EPF stipule que: «Le respect de la dignité humaine, la responsabilité à l'égard des bases d'existence de l'homme et à l'égard de l'environnement ainsi que l'évaluation des retombées technologiques guident l'enseignement et la recherche». En tant qu'institutions fédérales, les deux EPF sont également tenues de respecter diverses directives fédérales, notamment le plan d'action «Exemplarité énergétique de la Confédération», la Charte environnementale du Domaine des EPF et le train de mesures sur le climat pour l'administration fédérale.
- Lois cantonales sur l'enseignement supérieur: certains cantons ont inscrit le principe du développement durable dans leurs lois universitaires.
- Accords intercantonaux: deux hautes écoles mentionnent qu'elles s'engagent à la durabilité par le biais d'accords intercantonaux.
- Mandat éducatif de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et plans d'études: «l'éducation en vue d'un développement durable (EDD)» est intégrée dans les plans d'études pour l'école obligatoire dans les différentes régions linguistiques. « éducation 21 », le centre national de prestation et de compétence pour l'EDD, soutient depuis janvier 2013 les écoles dans la mise en œuvre de l'éducation au développement durable.
- Hautes écoles pédagogiques: dans le cadre d'un projet mené sur mandat de la CDIP, les hautes écoles pédagogiques (HEP) ont élaboré en janvier 2012 des recommandations sur les « [Mesures](#) pour l'intégration de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) dans la formation des enseignant-e-s » destinées à la chambre HEP de swissuniversities (à l'époque COHEP). En 2019, le groupe de travail EDD de la chambre HEP a établi sur mandat de cette dernière un [état des lieux](#) sur « EDD dans la formation des enseignant-e-s ».
- Selon les bases légales, certains cantons responsables intègrent le principe de durabilité dans la convention de prestations qu'ils concluent avec les hautes écoles. En retour, une haute école engage ses facultés dans les conventions de prestations à adhérer au principe du développement durable.
- Cinq hautes écoles ont signé les [United National Principles for Responsible Management Education \(PRME\)](#) et cinq autres ont également signé la Climate Emergency Letter, qui les engage à atteindre les objectifs des [Sustainable Development Goals \(SDG\) Accords](#) (neutralité climatique d'ici 2030).

- Le développement durable est également ancré dans les statuts, les règlements, les visions et les principes directeurs des hautes écoles. 15 hautes écoles mentionnent explicitement que le développement durable est un objectif stratégique dans leur planification stratégique, 16 hautes écoles ont une stratégie de durabilité ou sont en train d'en élaborer une. Trois hautes écoles ont également établi un plan d'action.

2.2 Définition

La grande majorité des hautes écoles se basent sur la définition de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations unies (rapport Brundtland de 1987) et sur les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies.

La plupart des hautes écoles en tirent leur propre définition du développement durable.

Deux hautes écoles préfèrent explicitement le terme «durabilité» à celui de «développement durable».

Les HEP peuvent de plus s'appuyer sur la définition d'éducation 21: «L'EDD rend possible l'apprentissage au sens du développement durable et vise à acquérir les compétences nécessaires pour participer à un développement durable sur le plan écologique, social et économique».

2.3 Ancrage institutionnel

Dans 17 hautes écoles, un membre de la direction est responsable du développement durable. Au niveau stratégique et opérationnel, les membres de la direction sont soutenus par divers organes tels que les commissions et les unités spécialisées en matière de durabilité, les comités de pilotage, les bureaux de coordination et de projet, ainsi que par les délégués à la durabilité. Les tâches et les ressources de ces organes et personnes varient d'une haute école à l'autre, mais ils ont souvent une fonction transversale, agissent à titre consultatif et/ou lancent des initiatives au sein de la haute école. Cela se fait en étroite collaboration avec les centres de recherche pour les infrastructures et les bâtiments.

Une haute école dispose d'un réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices du développement durable parmi ses employés.

Les initiatives bottom-up des étudiant·e·s jouent souvent un rôle important. Elles sont mises en œuvre par l'intermédiaire des associations d'étudiants et en coopération avec les organes pour le développement durable. La Fédération Suisse d'Organisations Etudiantes pour un Développement Durable (FDD) permet aux organisations d'étudiants en Suisse qui s'engagent en faveur du développement durable de se faire entendre au niveau national.

La chambre des hautes écoles pédagogiques de swissuniversities mène un «Groupe de travail Education au développement durable» ([mandat](#)).

En outre, swissuniversities établira un réseau de durabilité en 2020 (conformément à la décision du Comité du 19 septembre 2019), dans lequel toutes les hautes écoles seront représentées. Le réseau réunira les responsables du développement durable des hautes écoles et encouragera l'échange de bonnes pratiques. Il permettra également à swissuniversities de regrouper les initiatives en cours et de bénéficier de l'expertise des spécialistes.

2.4 Monitoring

En vertu de la LEHE, toutes les hautes écoles devront à l'avenir se prononcer, dans leur stratégie d'accréditation et de gestion de la qualité, sur la réalisation de leurs mesures en matière de développement durable.

Or, presque toutes les hautes écoles examinent déjà régulièrement leurs mesures (annuellement ou tous les deux ans) ou sont en train de mettre en place un processus de rapport (3). La forme et l'étendue de ces rapports varient considérablement, il y en a parfois plusieurs par haute école. Les hautes écoles prennent souvent position sur le développement durable dans leurs rapports annuels, lorsqu'elles examinent les objectifs de leurs accords de performance, leurs objectifs stratégiques ou leurs plans d'action. Dans de nombreux cas, les rapports fournissent des informations sur le développement durable dans les opérations courantes, la gouvernance, les finances, la recherche et l'enseignement. Dans certains cas, ils se limitent à la consommation de ressources et aux émissions de CO₂.

Certaines hautes écoles publient des rapports selon le Global Report Initiative Standard ou participent à des classements tels que le Times Higher Education (THE) Impact Ranking ou le Greenmetric Ranking.

3. Recherche

Le spectre de la recherche sur le développement durable dans les hautes écoles est extrêmement large et est déterminé par le type de haute école en question. Dans 10 hautes écoles universitaires et 7 hautes écoles spécialisées, des départements, des centres de compétence et des instituts traitent des questions de développement durable au niveau régional, national et international. Celles-ci couvrent les aspects écologiques, économiques et sociaux. La recherche va des systèmes de production agricole économes en ressources, de l'architecture paysagère et des entreprises durables aux domaines appliqués tels que la technologie des pompes à chaleur, la recherche solaire et le développement du recyclage, en passant par la gestion des villes de demain, la nutrition mondiale et le changement climatique. L'approche est essentiellement interdisciplinaire.

Certaines hautes écoles pédagogiques mènent des recherches sur «l'éducation en vue d'un développement durable», dont les résultats sont intégrés dans l'élaboration de matériel pédagogique.

L'expertise des hautes écoles est également utilisée pour promouvoir le développement durable en étroite collaboration avec les partenaires sociaux tels que l'industrie et les autorités publiques.

Des initiatives sont en cours au sein des hautes écoles pour encourager la recherche sur le développement durable et la rendre plus visible. Une communication accrue et l'organisation d'événements et d'activités pour stimuler l'échange entre les scientifiques devraient y contribuer. La durabilité dans la recherche quotidienne est également visée.

Certaines hautes écoles décernent un prix de la durabilité ou fournissent aux jeunes chercheurs et chercheuses des fonds pour des projets de recherche dans le domaine de la durabilité, dans le but de promouvoir ce type de recherche et de le rendre plus visible.

4. Enseignement

15 hautes écoles universitaires et hautes écoles spécialisées proposent de nombreuses filières d'études (BA, MA et formation continue) dans diverses branches spécifiquement liées aux aspects du développement durable. Un grand nombre de hautes écoles se sont également fixé pour objectif d'intégrer largement cette thématique dans d'autres filières et d'ajuster systématiquement leurs programmes d'études. Sont également proposés des formats spéciaux auxquels les étudiants de toutes les branches peuvent participer, comme les semaines de projet, les écoles d'été et d'hiver ou les MOOCs.

Il convient ici de fournir aux enseignants une assistance appropriée, telle que la fourniture de matériel didactique ou des offres de coaching.

Dans les hautes écoles pédagogiques, «l'éducation en vue d'un développement durable» fait partie intégrante du programme d'études, l'EDD étant un principe directeur du Lehrplan 21 (plan d'études 21). Elle devrait être intégrée à toutes les matières et sensibiliser les élèves au fait que leurs pensées et agissements s'inscrivent dans un contexte global et sur le long terme.

Les hautes écoles prennent également des mesures d'accompagnement telles que l'optimisation de la visibilité et de la facilité d'accès des cours pertinents pour le développement durable, par exemple en enregistrant tous les cours de ce type dans un répertoire spécial et en informant de manière plus offensive sur l'existence de tels cours.

De nombreuses hautes écoles s'efforcent d'intégrer la durabilité dans les études quotidiennes en rendant leurs cours aussi dématérialisés que possible.

5. Fonctionnement

Lorsqu'elles mettent en œuvre le développement durable dans leurs activités courantes, la majorité des hautes écoles se concentrent sur la mobilité, l'énergie et la restauration. La plupart des hautes écoles encouragent leur personnel et leurs étudiant·e·s à utiliser les transports publics. Pour réduire leurs émissions de CO₂, elles ont élaboré des lignes directrices pour les voyages d'affaires et leurs alternatives, comme l'utilisation de la visioconférence. Elles tentent de réduire leur consommation d'énergie en construisant de nouveaux bâtiments et en rénovant les bâtiments existants conformément au label Minergie. Certaines hautes écoles produisent leur propre électricité avec des installations photovoltaïques. De nombreuses mesures sont prises dans le domaine de l'alimentation des étudiant·e·s et du personnel: lutte contre le gaspillage alimentaire, utilisation de récipients biodégradables pour les plats à l'emporter, de produits régionaux et bio, etc. Il est pris garde à la réduction des déchets (par exemple la consommation de papier) et autant que possible à leur tri. Certaines hautes écoles mentionnent explicitement l'observation de normes de durabilité pour leurs acquisitions. L'utilisation durable des fournitures, vêtements et équipements de bureau est encouragée par des bourses. Grâce à leurs propres jardins et champs, diverses hautes écoles apportent une contribution consciente à la biodiversité et à l'exploitation agricole dans le respect de la nature. Quatre hautes écoles appartiennent à la [Communauté bleue](#), c'est-à-dire qu'elles sont attentives à la gestion durable de l'eau.

6. Coopération

Les hautes écoles organisent des événements régionaux communs sur le développement durable sous différentes formes. La plus grande initiative est même d'envergure nationale: la grande majorité des hautes écoles participent à la [Semaine de la Durabilité](#).

Le projet «[U Change](#)» finance des initiatives d'étudiant·e·s pour le développement durable avec des subventions fédérales pour la période 2017-2020. Toutes les hautes écoles sont impliquées. Un projet ultérieur est prévu pour les années 2021-2024.

Six hautes écoles suisses font partie de l'[International Sustainable Campus Network \(ISCN\)](#), un réseau mondial de plus de 100 universités engagées pour le développement durable. La prochaine conférence intitulée «Accelerating Climate Action and Sustainability in Education» est prévue pour juin 2020 à l'EPFL. L'EPFL préside le réseau.

Il existe d'autres exemples de coopération régionale, comme le projet «Zurich Knowledge Center for Sustainable Development» ZKSD, initié par l'Université de Zurich, visant à renforcer la recherche sur le développement durable dans toutes les hautes écoles de la région zurichoise ou les zones agricoles communes de l'EPFL et de l'Université de Lausanne pour la culture de produits biologiques et la promotion de la biodiversité.